

«Le déménagement ne changera rien aux missions de l'hôpital»

L'avenir du site de soins aigus de l'Hôpital du Jura a été abordé hier au Parlement. Le ministre Jacques Gerber s'est voulu rassurant quant aux prestations publiques de l'hôpital, malgré le partenariat avec le secteur privé privilégié pour la construction du nouveau bâtiment. Le PS n'est pas complètement rassuré.

est un projet conséquent pour le Jura. L'Hôpital du Jura (H-JU) a confirmé son intention fin janvier de construire son nouveau site au sud des voies à Delémont en privilégiant des investisseurs privés pour financer les bâtiments. Un montant de 100 millions serait nécessaire, sans compter les équipements médicaux.

Le but affiché par l'H-JU est de déménager ses activités médicales situées en haut de la ville, de devenir locataire du nouveau site, tout en gardant en main l'exploitation.

Indépendance

Mais ce changement de paradigme ne rassure pas vraiment la gauche et plus particulièrement le Parti socialiste. Celui-ci avait déposé immédiatement après l'annonce de l'H-JU une interpellation à l'égard du Gouvernement.

Au moment de défendre hier son intervention, le député Loïc Dobler a notamment regretté le fait que le projet n'ait pas fait l'objet d'un débat politique. Le PS a surtout une grosse crainte: que l'indépendance de l'H-JU ne soit plus garantie. «En aucun cas, nous n'accepterons (...) que le système de santé jurassien ne devienne dépendant de la bonne volonté du secteur privé», a relevé le parlementaire, souhaitant obtenir des garanties du Gouvernement.

Le Parti socialiste voulait notamment obtenir des précisions quant aux possibilités lé-



L'Hôpital du Jura aimerait construire le plus rapidement possible son site au sud des voies de Delémont.

PHOTO YANN BÉGUELIN



Ce choix ne modifiera ni la nature de ses prestations, ni ses missions.»

gales de laisser l'H-JU s'appuyer sur un privé pour financer sa nouvelle structure hospitalière. Selon Loïc Dobler, les dispositions légales n'apparaissent pas très claires à ce propos.

La gouvernance

L'H-JU a-t-il réellement la possibilité de mener un tel projet? Le ministre jurassien de la Santé s'est voulu rassurant. D'un point de vue légal, Jacques Gerber a assuré que le Conseil d'administration de l'H-JU – un établissement autonome de droit public – était compétent en matière de stra-

tégie d'entreprise, au niveau de ses décisions d'investissement, et donc aussi pour le financement du nouvel hôpital.

Mais faut-il craindre à l'avenir que l'H-JU ait les mains liées? Qu'en sera-t-il de ses missions d'intérêt public? Elles sont assurées, a soutenu le ministre. «Ce n'est pas parce que l'H-JU deviendra locataire que son statut et sa gouvernance vont changer (...). Ce choix ne modifiera ni la nature de ses prestations, ni ses missions», a-t-il relevé.

Selon lui, des garde-fous seront posés et l'H-JU devra convaincre l'État que son modèle est le bon et qu'il assumera toujours les mêmes missions d'intérêt public.

Le Gouvernement est apparu en substance favorable au projet de l'H-JU. Son président Jacques Gerber a notamment souligné que l'état des finances publiques démontrait dans le Jura la nécessité de trouver d'autres solutions de financement qu'une simple participation de l'État.

BENJAMIN FLEURY

L'empressement de l'H-JU suscite des craintes

S elon les explications du ministre Jacques Gerber, des discussions devront donc être menées entre l'État et l'H-JU pour s'assurer que les prestations publiques de l'établissement seront garanties. Mais l'H-JU souhaite aller vite dans ce projet pour si possible commencer la construction en 2027, pour un site fonctionnel en 2030. Or, cet empressement effraie Loïc Dobler. Le député socialiste s'est dit «partiellement satisfait» des réponses du ministre. Selon lui, certaines choses méritent d'être clarifiées. «Il semble y avoir un grand écart entre le calendrier annoncé par l'H-JU et les questions qui restent en suspens», a-t-il estimé.

Attendus au vu de l'importance du sujet, les autres partis sont quant à eux restés silencieux hier. Qu'en pensent-ils? Selon différents retours, aucun parti n'a encore défini véritablement sa position sur ce sujet. Mais le reste de la gauche partage globalement les mêmes préoccupations que le Parti socialiste, tandis que la droite se montre favorable à cette solution publique-privée, au vu notamment de la situation compliquée des finances cantonales. «Ce modèle a déjà fait ses preuves, notamment pour le Théâtre du Jura», avance par exemple le député du Centre Serge Beuret, qui s'exprime à titre personnel.